



Procès-verbal du Conseil d'Administration 08 11 2023

Présents : JALLOT D - BOUTRY F – GOUX A – AUTISSIER C – BOULADE P -
BEAUNE E – VLERICK C – HENRY F -FAUCHARD JL –VAILLANT J –
TROLESE MJ

Excusés : BUWAJ J

Points à l'Ordre du jour :

- 1 Approbation du dernier PV
- 2 Point sur les adhésions
- 3 Point sur la trésorerie
- 4 Régularisation tarif activités spécifiques
- 5 Repas de Noël
- 6 10^{ème} anniversaire du club
- 7 Point sur la 8^{ème} RANDOMERAT.
- 8 Questions diverses

1 Approbation du dernier PV. :

Le conseil d'administration valide à l'unanimité le procès verbal du CA du
04 10 2023.

2 Point sur les adhésions :

176 adhérents au 08 11 2023

3 Point sur la trésorerie :

Compte courant : 3500 euros
Compte épargne : 3674 euros
Espèce : 374 euros

4 Régularisation tarif activités spécifiques :

Aquagym : 39 adhérents en 2023 48 adhérents en 2022

En tenant compte de la fermeture du centre aqualudique du 04 12 au 07 01 2023

Le solde restant du par chaque adhérent se monte à de 13.00 euros, ce qui revient à 73,00 euros pour l'année (2,21 euros la séance).

Yoga : 37 adhérents en 2023 équivalent à 2022

L'acompte de 30 euros pour l'année (0,81euros par séance) fait apparaître **un trop perçu de 2,70 euros par adhérent**. Aucune augmentation n'ayant été demandée par Nathalie depuis plusieurs années, Didier propose de transformer ce trop perçu en un bon d'achat (100 euros) qui sera remis à Nathalie.

Le conseil d'administration valide à l'unanimité ces propositions.

5) Repas de Noël :

L'échange de petits cadeaux entre les adhérents n'est pas reconduit.

Didier propose de collecter des jouets qui seront remis à une association pour enfants hospitalisés. Évelyne BEAUNE prend contact avec une de ces associations.

Le CA valide à l'unanimité le prix du menu à 25 euros pour les adhérents et bienfaiteurs et 35 euros pour les non adhérents sachant que Mr LOISY nous facture 31 euros le repas.

Les inscriptions seront ouvertes à compter du 10 11 2023 et clôturées le 26 11 2023.

La commande de vins pour le repas de NOËL, la matinée huîtres ainsi que la soirée anniversaire a été transmise à MR FOURRIER :

50 blles de crémant de Loire brut /1bib de blanc Grolleau /3 bib de rosé d'Anjou /2bib de rouge Grolleau.

Une commande de 5 cartons de 6 blles de champagne L'HOSTE doit être transmise à Mme THEVENET.

Le CA valide également à l'unanimité le prix de la matinée huîtres du 22 12 2023 à 8.50 euros la douzaine d huîtres à déguster sur place et 6.00 euros les crevettes. (le prix comprend également le pain, le beurre, le vinaigre d'échalotes, le vin, le dessert....)

Possibilité pour les participants à cette matinée uniquement, de passer une commande d'huîtres à emporter au prix de 7,50 euros la douzaine (commande à passer à Didier avant le 15 12 2023).

5 10^{ème} anniversaire du club le 24 01 2024 à 17 heures :

Un de nos adhérent cuisinier confectionnera notre gâteau d'anniversaire (Fraisier) si possible avec une chaussure en nougatine pour 200 personnes environ 1 euros la part.

Le choix du cadeaux pour chaque invité se porte sur un porte jeton jaune.

6 Point sur la 8^{ème} RANDOMERAT. :

Didier reprend point par point le planning d'organisation de la 8^{ème} Randomérat . Des nouveaux sponsors sont venus étoffés la liste suite au travail de notre équipe sponsoring (Évelyne BEAUNE et Pierre BOUDET). Une voiture CITROËN sera également en exposition à La Perelle.

Une permanence téléphonique sera tenue le 19 11 2023 par Maurice RABET de chez lui si problème sur les parcours.

Didier récupère les clés de la salle de LA PERELLE vendredi 17 11 2023 à 14H30 , l'équipe intendance sera également présente pour les besoins en vaisselle .

7 Questions diverses :

Le CA a bloqué la date du 01 02 2024 pour la sortie raquette .

Le Président

Didier JALLOT



La Secrétaire

Annie GOUX

